

Un programme de

en partenariat avec



# PROGRAMME « LES AMBASSADEURS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE »



## Directive concernant les messages obligatoires

Les activités admissibles à l'aide financière du programme « Les ambassadeurs de la collecte sélective » visent d'une part à convaincre les décideurs municipaux à installer des équipements de récupération sur les lieux publics de leur territoire et, d'autre part, à informer et sensibiliser les gens à utiliser les équipements de récupération mis à leur disposition dans les lieux publics.

Afin de vous aider à bien communiquer les principes véhiculés par le programme de récupération hors foyer, nous vous proposons quelques messages.

**Vous devez vous assurer d'en intégrer au moins 5 aux discours ou dans les écrits que vous élaborerez dans le cadre de votre projet.**

- La récupération hors foyer doit être envisagée par l'approche inclusive qu'est la collecte sélective puisqu'elle permet de récupérer TOUS les types de contenants et autres matières recyclables dans un même lieu et en même temps.
- La collecte sélective de toutes les matières recyclables hors foyer répond en tous points aux objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et son *Plan d'action 2011-2015*.
- La collecte sélective est efficace, simple, accessible et écologiquement responsable, notamment en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre (GES).
- La collecte sélective est déjà accessible à plus de 95 % des foyers au Québec.
- La collecte sélective, le transport en commun des matières recyclables.
- Un geste, un bac, une collecte, la vision d'un système unique.
- À chaque poubelle, son bac ... pour récupérer + et mieux partout!
- Les bacs de récupération des matières recyclables sont efficaces puisque le taux de récupération de la collecte sélective ne cesse de grimper!
- La récupération permet la réutilisation de matières pour la fabrication de nouveaux produits. Cela permet de préserver nos ressources naturelles.